

## APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS NUMERIQUES EDUCATIFS 2018-2019

### ***Notice Incubateur académique de la Guadeloupe***

#### Présentation

Suite à une phase d'expérimentation, l'**incubateur académique de la Guadeloupe**, opératoire à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, offre une **structure d'accompagnement des projets impliquant le numérique**, pilotée par la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE), en lien avec la Cellule Académique Recherche, développement, innovation, expérimentation (CARDIE) et largement ouverte aux différents partenaires - Université des Antilles, ESPE, Canopé, collectivités territoriales, milieu associatif et secteur privé relevant de l'économie digitale.

Puisant sa légitimité dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République n°2013-595 du 8 juillet 2014, ce dispositif a pour but de favoriser l'émergence de **projets pédagogiques numériques innovants**, de les recenser et de contribuer à leur réalisation.

L'**incubateur académique accompagne les enseignants dans leurs projets pédagogiques** en contribuant à l'expertise numérique et à l'ingénierie nécessaires. Il peut proposer, le cas échéant, la mise à disposition d'équipements numériques pour faciliter la réalisation de certains projets, en direction des équipes éducatives comme des élèves.

#### Campagne 2018-2019 d'appel à propositions Incubateur académique

Un appel à propositions a lieu cette année au cours du 1er trimestre 2018-2019 du 17 septembre au 17 novembre 2018 (**contact : Thomas DELESSE, [thomas.delesse@ac-guadeloupe.fr](mailto:thomas.delesse@ac-guadeloupe.fr), T. 0690 57 38 44 chargé de mission Incubateur académique qui assure en outre une permanence au collège du Raizet, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00**).

**Le comité de suivi de l'incubateur** rendra un avis sur chaque projet suivant trois modalités différentes d'accompagnement avant le 18 janvier 2019.

Accompagnement proposé par l'incubateur	Observations
<b>Niveau 1 : Expertise</b>	Avis sur le projet + conseils à la demande
<b>Niveau 2 : Suivi</b>	Suivi personnalisé du projet par l'incubateur
<b>Niveau 3 : mise à disposition de matériel</b>	Suivi personnalisé du projet et mise à disposition de matériel par l'incubateur

Les **équipes enseignantes souhaitant être accompagnées dans leur projet numérique** sont invitées à le déclarer (*modèle joint en annexe*), sous le couvert du Chef d'établissement et/ou de l'IEN, en transmettant la fiche-projet à **[ce.dane@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.dane@ac-guadeloupe.fr)** pour le **vendredi 16 novembre 2018** dernier délai.